

amic

Association de médiatrices
interculturelles

**NOUS SOMMES À
VOTRE ÉCOUTE.**

12 rue Louis-Favre,
1201 Genève
+41 (0) 22 556 66 56
contact@amicge.ch
www.amicge.ch

**SOURCES
DOCUMENTAIRES**



... SUBVENTIONNÉ
... PAR LA
VILLE DE GENÈVE



Décembre 2022

RESSOURCES UTILES

POUR TROUVER DE L'INFORMATION

Point-relais de l'AMIC

Écoute, conseil avec une médiatrice,
soutien de la communauté.

amicge.ch
 022 556 66 56

POUR L'ÉCOUTE

Le Centre d'Écoute contre le Racisme (CECR)

Écoute, conseil, soutien psycho-social pour tout
incident raciste ayant lieu sur le canton de Genève.

c-ecr.ch/a-propos/
 022 736 20 00

POUR UN-E AVOCAT-E

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA-Genève)

Conseil, orientation, aide juridique aux
victimes de racisme et/ou de discrimination.

www.licra-geneve.ch/#quoi
 022 312 08 12

POUR UNE MÉDIATION

Le Bureau de médiation administrative (BMA)

Écoute, information, aide dans la recherche de
solutions et comprendre les étapes de procédures

[www.ge.ch/faire-appel-au-mediateur-cantonal/
differents-types-aides](http://www.ge.ch/faire-appel-au-mediateur-cantonal/differents-types-aides)
 022 327 95 79

QUE FAUT-IL SAVOIR ?

Les comportements et les attitudes racistes sont une violation des droits humains. En Suisse, le racisme est interdit et punissable par la Loi. (Article 261bis, Code pénal Suisse). Cela veut dire que vous avez le droit de porter plainte et que vous êtes protégé.e.s en tant que victime.

amic

Association de médiatrices
interculturelles

PARLONS-EN: RACISME!

QU'EST-CE QUE LE RACISME ?

LE RACISME C'EST L'IDÉE FAUSSE SELON LAQUELLE LES ÊTRES HUMAINS NE SONT PAS TOUS ÉGAUX. Le mot est utilisé lorsque des personnes sont traitées ou perçues négativement à cause de la couleur de leur peau, leur pays d'origine, leur appartenance ethnique ou encore leur religion. On peut être victime de racisme dans différents endroits comme au travail, dans le voisinage, à l'école, à la crèche, dans les administrations, dans la rue, etc.

Le racisme peut prendre différentes formes. Il peut s'exprimer de manière claire avec des mots très blessants, mais souvent ce sont des attitudes, des gestes, des comportements négatifs qui sont exprimés. Il est parfois difficile pour une personne de savoir si elle est vraiment victime de racisme selon le contexte et l'auteur-e de l'agression.

Les incidents racistes peuvent arriver à des moments précis, de façon brusque et surprenante pour la victime. Par exemple, être suivi-e dans un magasin par un-e employé-e, être contrôlé-e sans raison pour montrer ses papiers, etc. Parfois, les incidents peuvent se répéter dans une même journée ou semaine. Comme par exemple, des camarades de classe qui se moquent régulièrement d'un enfant à cause de ses origines.



QUELS SONT LES EFFETS DU RACISME ?

LE RACISME A DES EFFETS SUR LA SANTÉ QUI SONT TRÈS MAUVAIS À TOUS LES ÂGES POUR LES HOMMES, LES FEMMES, LES ADOLESCENT-ES ET LES ENFANTS QUI EN SONT VICTIMES.

Parmi les effets sur la **SANTÉ MENTALE**, on y trouve : la dépression, l'anxiété, la peur que cela revienne, la perte d'espoir, le manque d'énergie et de motivation. De plus, le racisme peut durablement affecter l'estime de soi, car plus on est victime, plus on peut croire que ce qui est dit est vrai et qu'on le mérite.

Le racisme peut même avoir des effets négatifs sur la **SANTÉ PHYSIQUE** des personnes victimes. Le **STRESS** causé par l'expérience du racisme peut être à l'origine de nombreuses maladies. Il peut également augmenter les risques de comportements qui sont mauvais pour la santé, comme la consommation d'alcool, de cigarettes, ou encore de drogues. Ces comportements négatifs peuvent être utilisés par la victime pour trouver du réconfort, diminuer le stress et supporter la pression due aux attitudes racistes que la victime subit.

AU QUOTIDIEN...

« A l'école, mes ami-es me disent parfois : Toi tu es tout noir, tu as la couleur du caca [...]. J'ai dit à ma maîtresse et elle a parlé aux élèves qui ont arrêté. J'avais peur que personne ne me croit ». *Écolier, 10 ans*

« Mon enfant a été victime de racisme, il est tout petit. Alors, je suis allée parler à sa maîtresse. Même si je ne parle pas bien le français. C'était très stressant et je me sentais vulnérable et seule. » *Mère de deux enfants, 32 ans*

« Quand on est tout le temps dévalorisé [à cause de notre différence], au bout d'un moment on commence à y croire ». *Étudiant, 18 ans*

« Moi, je n'ai jamais subi de racisme, mais j'ai des ami-es qui l'ont subi. Je ne savais pas quoi faire, à qui le dire, comment réagir ». *Étudiante, 16 ans*

« Je subis du racisme depuis 2 ans. Lors de mon dernier stage, lors des soins à domicile, ma référente m'a demandé d'aller m'enfermer pendant 1 heure dans une chambre pour éviter de déranger la patiente [qui ne voulait pas de moi]. Je n'en peux plus, je veux arrêter ma formation pour ne plus souffrir ». *Étudiante en santé, 23 ans*

QUE FAIRE LORSQUE L'ON EST VICTIME DE RACISME ?

1 En parler avec une **personne de confiance** (ex : membre de la famille, ami-e). Il peut être difficile de parler de ce qui vous arrive, mais, parler de son expérience permet de sortir les émotions négatives. C'est également la première étape pour obtenir de l'aide.

2 Consulter la **permanence de l'AMIC** afin de mieux connaître ses droits face au racisme, être orienté-e vers les services et ressources adaptés à sa situation, et être soutenu-e dans ses démarches.

3 Si l'on a des pensées négatives à propos d'un incident, ou si l'on éprouve des changements dans ses habitudes de vie (sommeil, alimentation) en parler à son **médecin généraliste** ou à un-e **psychologue**.

4 Si on se sent en danger ou que notre sécurité est compromise, signaler d'abord l'incident à la police. S'il y a eu une agression physique, ne pas faire l'impasse des soins/constats médicaux.

* Attention la plainte ne peut être déposée que dans un délai maximum de 3 mois auprès de la police